



JUILLET 2021

www.handicapenergie.fr

**4 PORTE-DRAPEAUX, 2 ATHLETES OLYMPIQUES, 2 ATHLETES
PARALYMPIQUES, UNE SEULE ET MEME EQUIPE DE FRANCE EN
ROUTE VERS LES JO DE TOKYO 2020**

SANDRINE MARTINET (JUDO) & STEPHANE HOUDET (TENNIS FAUTEUIL)

CLARISSE AGBEGNENOU(JUDOKA) ET LE SAMIR AÏT SAÏD (GYMNASTE)



PREJUDICE DE VACANCES ADAPTEES : UNE AVANCEE JURIDIQUE DE TAILLE



Au début de sa carrière, Maître Jehanne Collard, avocate pénaliste, s'était spécialisée en droit de la famille, dans la défense des pères qui réclamaient la garde de leurs enfants. En 1993, elle a été victime d'un grave accident de la circulation. Elle avait vécu, dix ans avant, la naissance de sa troisième fille, atteinte d'une IMC (Infirmité Motrice Cérébrale) par la faute d'un médecin. Jehanne Collard connaissait le « coût du handicap » pour elle-même et pour sa fille. Elle fonde alors Jehanne Collard et Associés, avocats engagés pour le droit des victimes, qui depuis plus de trente ans s'est battu pour

que les victimes puissent retrouver une vie pleine et digne. L'avocate a toujours expliqué à ses collaborateurs que les victimes d'accident devaient bénéficier du principe de la réparation intégrale. C'est dans cette logique que le Cabinet Jehanne Collard et Associés s'est entêté pendant de nombreuses années pour obtenir le préjudice de vacances adaptées car comme le martelait à son équipe Me Jehanne Collard « *une victime ne doit pas être privée de vacances* ».

<https://www.handirect.fr/prejudice-de-vacances-adaptees-avancee-juridique/?fbclid=IwAR0uOjlgbsrQsg9x2n4hfy6MMEG28hETUTRDTPatZipNHR2aYwIICJFtM7A>

CIH APRES LA CRISE, COUP D'ACCELERATION POUR LE HANDICAP ?



Campagne sur la différence, communication officielle plus accessible, droits simplifiés...

Le gouvernement présente ses mesures en faveur des personnes handicapées, voulant montrer qu'il "accélère pour rattraper le retard" dû notamment à la crise.

Mesures déployées en 2021-22

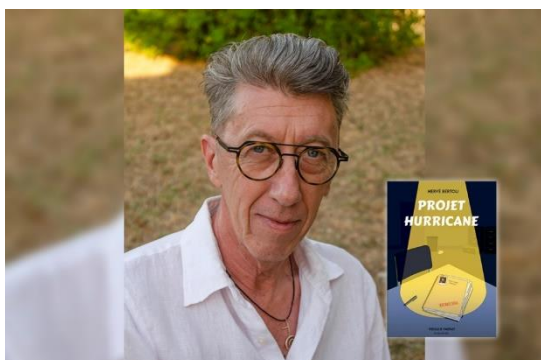
Voici les mesures qui devraient être effectives en 2021-2022 :

- Attribution de la Prestation de compensation du handicap à vie (PCH) lorsque le handicap n'est pas susceptible d'évoluer favorablement à compter du 1er semestre 2022.
- Création de six services de périnatalité et parentalité des parents en situation de handicap en 2021 avant une généralisation en 2022.
- Déploiement de solutions nouvelles de répit pour les familles au cours des 3e et 4e trimestre 2021.
- Instruction aux établissements sociaux et médico-sociaux sur les violences à l'encontre des femmes et de la vie affective, intime et sexuelle dès septembre 2021.
- Création de huit unités d'enseignement afin d'améliorer la scolarisation des enfants polyhandicapés dès la rentrée 2021.
- Formation de tous les nouveaux enseignants aux besoins éducatifs particuliers à partir de la rentrée 2021.
- Généralisation du livret numérique de parcours inclusif regroupant l'ensemble des adaptations nécessaires aux enfants handicapés dès septembre 2022.
- Renforcement de l'emploi accompagné avec un objectif de 6 000 personnes accompagnées en 2022.

- En matière d'accessibilité : signature d'une convention entre le ministère des Transports et le président de la SNCF, Jean-Pierre Farandou, en juillet 2021 pour poursuivre la mise en accessibilité des gares ainsi que la création d'une plateforme unique de réservation des services d'assistance en gare et de substitution, opérationnelle en 2024.
- Intégrer l'accessibilité dans chaque métier, en vérifiant que le handicap est pris en compte dans le référentiel de compétences de chaque formation inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles.
- Renforcement de l'accessibilité des campagnes électorales en 2021 et 2022.
- Accessibilité des locaux de travail au 1er janvier 2022.
- Déploiement d'une expérimentation pour faciliter l'accès aux soins de ville des personnes handicapées accompagnées en établissements et renforcement des missions de prévention.
- Engagement d'une réflexion devant aboutir avant 2022 à une meilleure prise en charge par l'Assurance Maladie des parcours de soins de « *rééducation* », sans reste à charge pour les familles.
- Déploiement à grande échelle du logement inclusif avec l'objectif de 10 000 personnes vivant au sein d'habitats partagés fin 2022.

<https://informations.handicap.fr/a-cih-crise-acceleration-handicap-31145.php>

PROJET HURRICANE : HERVE BERTOLI



Hervé Bertoli s'est formé à l'écriture à l'aube de la retraite. Son premier roman, "Projet Hurricane", conte l'histoire de Kane, une jeune fille différente aux qualités extraordinaires, celle de Simon, un thérapeute bien décidé à comprendre son mystère, et de ceux qui les entourent. Un livre sélectionné par le jury du 5e concours des Écrivains des Industries électriques et gazières (IEG).

Quelle a été votre réaction lorsque vous avez su que vous étiez l'un des lauréats ?

Hervé Bertoli – J'étais très content, plus que je ne l'imaginais ! Je savais que beaucoup d'ouvrages étaient en compétition, 58 au départ. Je prends cela comme une reconnaissance de la qualité du travail fourni, donc, oui, ça fait plaisir !

Quel est votre parcours professionnel ?

H. Bertoli – J'ai quitté l'école à 16 ans pour travailler dans le bâtiment, puis dans la mine d'antracite de La Mure pendant 4 ans. Lorsque la mine a commencé à péricliter, une convention entre Charbonnage de France et EDF a permis l'embauche d'anciens mineurs. J'ai rejoint EDF à 25 ans, poursuivant une partie de ma carrière dans le domaine technique. Je suis ensuite retourné à l'école suivre des cours par correspondance pendant 8 ans. J'ai passé le bac, puis un BTS, et enfin un master de commerce. Cela représente pas mal de travail, et en même temps c'est une belle aventure, puisqu'on part à l'étranger durant cette formation. Ce diplôme m'a permis d'intégrer le service des ressources humaines, jusqu'à ma retraite il y a trois ans.

Comment êtes-vous venu à l'écriture ?

H. Bertoli – J'ai toujours été attiré par le fait d'écrire, si bien qu'à l'approche de la retraite, j'ai entamé une formation continue à l'écriture. J'avais envie d'acquérir des techniques et je crois que j'en ai appris quelques-unes ; mais ce que j'ai surtout retenu, c'est que chacun possède son propre style. Comme dans beaucoup de domaines, si on a un peu de talent, que l'on travaille beaucoup, que l'on partage aussi, alors on peut progresser. Avoir un regard extérieur au moment de la conception, c'est important. C'est à ce moment-là que l'on a besoin que quelqu'un vous dise qu'une séquence est trop longue, par exemple.

Pourquoi avoir édité vous-même "Projet Hurricane" ?

H. Bertoli – J'ai fait le choix de l'autoédition, car j'avais envie d'un résultat concret très vite, d'un retour des lecteurs sans attendre une hypothétique publication à l'issue du parcours classique offert par une maison d'édition. Je pouvais aussi me tourner vers les nombreux "petits" éditeurs, mais ceux-ci n'ont pas forcément les moyens d'assurer le travail de promotion.

Du coup, j'ai auto-édité mon livre, un parcours très intéressant, car on fait tout de A à Z : l'écriture bien sûr, la correction, mais aussi le suivi de la maquette (lorsqu'on ne la fait pas soi-même !), l'impression, la distribution, la promotion. Pour tout cela, vous devez rencontrer des gens et tisser des liens, des partenariats. Ce qui est facilité par les échanges d'information et d'expérience très rapides des groupes d'auteurs sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, lorsque je travaillais en ressources humaines, j'étais en charge de l'ambition sociale, parmi lesquels la diversité et le handicap. À force de persévérance et de rencontres, nous avons pu monter de beaux projets, qui ont contribué à faire changer le regard sur la différence. Aussi, lorsqu'est venu le moment de choisir un imprimeur, je me suis tourné vers l'ESAT (établissement qui emploie 80 % de personnes en situation de handicap, ndlr) avec lequel j'ai souvent travaillé lorsque j'étais actif. Il s'agit de l'atelier Antilope à Marseille. C'était quelque chose d'important pour moi. Une belle aventure humaine !

Que vous apporte l'écriture ?

H. Bertoli – J'ai beaucoup d'imagination, et je passe de très bons moments à me raconter des histoires ou à les raconter aux autres. Écrire, c'est aussi le moment où vous voyez les personnages que vous créez prendre vie, une vie qui peu à peu vous échappe d'une certaine manière. L'histoire a sa propre autonomie... c'est passionnant !

Un autre livre en route ?

H. Bertoli – Oui bien sûr, j'aime écrire et je vais continuer. Mais il y a aussi d'autres choses que j'aime : voyager, être en famille, m'occuper de ma petite-fille. Je ne m'astreins pas à la table tous les jours, il y a des semaines où je n'écris pas du tout. Je veux que cela reste un plaisir.

<https://hervebertoli.com/686-2/>

FEMMES SOURDES VICTIMES DE VIOLENCES : UNE AIDE H24



Depuis le 28 juin 2021, le 3919, numéro d'écoute pour les victimes de violences étend ses horaires, avant un H24 prévu fin août.

Ce service est accessible aux personnes sourdes via le sous-titrage, la LSF et la Langue française parlée complétée

REVOLVE AIR : CE FAUTEUIL ROULANT TIENT... DANS UN SAC DE VOYAGE



Imaginez un fauteuil roulant de la taille d'un bagage à main une fois replié. Et qui ne dépasse pas les dimensions d'un bagage en cabine pour voyager en avion. Baptisé "Revolve Air", ce modèle est encore au stade de prototype. Son créateur espère pouvoir le commercialiser à partir de 2022.

Monter directement dans l'avion avec son propre fauteuil roulant et le ranger, une fois replié, en cabine, au-dessus de son siège, comme n'importe quel petite valise ou sac à dos... Voici le scénario d'une vidéo futuriste qui présente "Revolve Air". Une roue qui se replie « comme un parapluie » Ce concept propose pourtant un fauteuil de taille classique, doté de roues en aluminium et plastique ainsi que d'un cadre en fibre de carbone. L'innovation réside ailleurs. « La roue se replie comme un parapluie », résume tout simplement Andrea Mocellin, son créateur.

« 60 % moins volumineux », assure son créateur : Une fois compactée, comparée à un modèle lambda replié, l'aide technique occupe 60 % de place en moins. "Revolve Air" rentre ainsi dans les limites de taille autorisées pour les bagages en cabine dans les avions (soit 55 x 35 x 25 cm pour les Aéroports de Paris, par exemple). Question poids, la version finale du fauteuil devrait atteindre entre huit et neuf kilogrammes.

Un gain de temps précieux : Un moyen d'optimiser fortement son temps de voyage. « Aujourd'hui, une personne handicapée doit arriver à l'aéroport avant tout le monde et quitte l'avion en dernier. Au départ, il faut qu'elle enregistre son fauteuil roulant comme bagage en soute, qu'elle demande un fauteuil temporaire et une assistance pour monter à bord, etc. », rappelle Andrea Mocellin. Grâce à cette aide technique, l'utilisateur pourrait se rendre directement à bord de l'avion ou jusqu'au Tarmac, si la montée s'effectue par escaliers. Une liberté et une sérénité assurées : « Psychologiquement, on se sent aussi plus indépendant. Pas besoin de demander d'aide. Fini aussi la peur de voir son fauteuil endommagé ou perdu une fois arrivé à destination, comme cela peut arriver pour les bagages en soute », argumente encore Andrea Mocellin. Cet Italien de 36 ans travaille actuellement comme product designer pour Lilium, une compagnie allemande qui planche notamment sur des taxis volants. À noter que l'usage de ce fauteuil

roulant atypique ne se limite pas au transport aérien, mais vise aussi à faciliter les déplacements en voiture, en taxi ou en train.

Une commercialisation prévue pour 2022 : Au stade de prototype, l'innovation fait déjà l'objet d'un brevet. Son créateur espère obtenir un produit fini en octobre. Avec l'ambition de commercialiser ses premiers modèles courant 2022. En ciblant d'abord la location dans les aéroports et la vente aux particuliers, notamment à destination des femmes ou hommes d'affaires et des athlètes handisport qui passent une partie de leur vie à voyager.

AXEL KAHN : LE SCIENTIFIQUE AUX 1 000 VIES S'EST ETEINT, A L'AGE DE 76 ANS



Axel Kahn est décédé le 6 juillet 2021 des suites d'un cancer, a annoncé la Ligue contre le cancer, dont il avait récemment quitté la présidence à cause de sa maladie. Il avait 76 ans.

Ce généticien, essayiste, randonneur invétéré avait déjà fait ses adieux sur les réseaux sociaux et sur son blog quelques semaines auparavant, se disant serein face à son destin et le temps qui lui restait à vivre. Axel Kahn était le fils du philosophe Jean Kahn-Dessertenne, frère du journaliste Jean-François Kahn et du chimiste Olivier Kahn.

Un parcours hors-norme

Médecin spécialisé en hématologie, Axel Kahn a effectué une large partie de sa carrière au sein de l'Inserm qu'il intègre en 1974. Directeur de l'Institut Cochin entre 2002 et 2008, il a présidé la Ligue nationale contre le cancer de 2019 à 2021. Ses travaux de recherche ont principalement concerné les cancers, les maladies génétiques, la thérapie génique et la nutrition. En parallèle de ses activités de recherche, il a exercé la médecine jusqu'en 1992, notamment à l'hôpital Beaujon.

Elu président de l'université Paris Descartes en 2007, Axel Kahn a joué un rôle majeur au service de la mise en œuvre de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités jusqu'au terme de son mandat en 2011.

Membre du Comité consultatif d'éthique de 1992 à 2004, il s'est fait connaître du grand public notamment à travers sa participation aux principaux débats fondateurs de la bioéthique française. « *Auteur d'une vingtaine d'ouvrages, il a su trouver une voie originale et exigeante pour partager la science au plus grand nombre* », fait savoir Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur.

Investi dans le champ du handicap

Il était également à l'origine de la création, en 2009, de la FIRAH (Fondation internationale de la recherche appliquée sur le handicap) qui a pour objectif de favoriser le développement de la recherche appliquée et donc d'innovations concrètes au service du handicap, dans le domaine des aides techniques, de la formation (des aidants et des personnes handicapées), des bonnes pratiques en général et de la reconnaissance des personnes handicapées. Il avait par ailleurs, à plusieurs reprises, accepté la présidence du jury du « Festival dans la Boîte » qui, organisé par handicap.fr, souhaitait mettre en valeur les films d'entreprises dédiés à la sensibilisation au handicap.



PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES

Ont participé à ce numéro :

Jean François CHOLAT, Olivier RAYMOND

Conception/Rédaction : Sophie GUILLARD

www.handicapenergie.fr

Contact : entraide.handicap@cegetel.net

Vous recevez cette newsletter car votre adresse postale ou votre adresse mail est référencée dans notre base de données. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Nos Partenaires

